MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 ▪ 450 774-3141 ▪ admin@mrcmaskoutains.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation
Projet de règlement numéro 19-537

Avis public est donné par la soussignée que le **mercredi 12 juin 2019, à 19 h 45**, à la salle du conseil située au 795, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, la commission créée par le conseil de la MRC des Maskoutains en vertu de la résolution numéro 19-05-123, adoptée le 8 mai 2019, en conformité avec l'article 53.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*, tiendra une assemblée publique sur le *Projet de règlement numéro 19-537 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (Corrections techniques : territoires incompatibles avec l'activité minière et Annexes C2, C3 et H).*

Lors de cette assemblée publique, la commission expliquera la modification proposée et ses effets et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de Projet de *règlement numéro 19-537 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (Corrections techniques : territoires incompatibles avec l'activité minière et Annexes C2, C3 et H).*

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe et à l'hôtel de ville ou au bureau municipal des municipalités membres de la MRC des Maskoutains, durant les heures régulières d'ouverture.

Résumé du projet de règlement :

Le projet de *règlement numéro 19-537* a pour objet essentiellement d'apporter des corrections techniques sur la nature des territoires incompatibles avec l'activité minière de même qu'à la cartographie des annexes C-2, C-3 et H du Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 9 mai 2019.

La greffière,

Me Magali Loisel, avocate